



Humains & Engagés



 David et Jeanine

PROJET ASSOCIATIF ET STRATÉGIQUE
2024 - 2028



 **3 L'édito du Président**

 **4 Notre Histoire**

 **5 Notre démarche**

6 Nos partis pris méthodologiques

 **7 L'ASRL, une association humaniste, engagée et solidaire**

8 Notre finalité

9 Nos valeurs

10 Nos principes d'action

11 Nos ambitions

 **12 Nos orientations stratégiques pour 2024-2028**

13 **Orientation 1** : Mettre en place les conditions nécessaires pour permettre le libre choix et la faculté de décider et d'agir en tant que citoyen éclairé et engagé

14 **Orientation 2** : Apporter des réponses adaptées aux besoins et aux attentes de chacun en renforçant la visibilité de l'ASRL et de ses champs d'expertise

15 **Orientation 3** : Offrir un environnement propice à l'épanouissement des personnes et continuer à s'inscrire dans une vision d'avenir

«Est-il bien raisonnable d'envisager un nouveau projet associatif 2024-2028 ?»

Les crises internationales se succèdent et empêchent toute projection, si ce n'est toute visibilité. Sur la période de notre précédent projet, le Covid a fait son apparition et s'est installé pendant près de 3 ans, transformant nos vies.

Il disparaît à grand-peine des écrans que déjà la guerre en Ukraine fait son apparition avec son cortège d'inflation, de crises des matières premières et de l'énergie.

Et puis, ce fut au tour du Haut Karabakh de créer un nouveau séisme humanitaire...avant que le conflit israélo-palestinien le relègue dans l'actualité.

Pourtant, le monde cherche toujours un sens à ce qui peut sembler ne pas en avoir. Dans ce contexte, oui, l'humain a plus que jamais son rôle et sa voix à faire entendre, celle de la fraternité et donc celle du secteur associatif.

Revoir notre projet associatif, c'est ainsi adopter une démarche volontariste pour toujours construire dans un environnement incertain, difficile. C'est **remettre l'espoir au centre des aspirations de chacun.**

Alors il nous faut adapter notre organisation, harmoniser les bonnes pratiques et les outils entre nos 44 établissements, professionnaliser encore davantage nos équipes.

Ce nouveau projet associatif 2024-2028 s'inscrit tout naturellement dans la continuité des trois précédents projets. Il en garde la raison d'être que sont les personnes accompagnées et leur inclusion sociétale.

Ses valeurs restent identiques : **humain, engagé et solidaire.**

Il vient renforcer les actions sur :

- La mise en place des conditions nécessaires au libre choix et la faculté d'agir comme citoyen éclairé et engagé.
- L'adaptation des réponses aux besoins et attentes de chacun.
- La création d'un environnement propice à l'épanouissement des personnes et l'évolution des postures des professionnelles.

Issu d'une co-construction, il a rassemblé le conseil d'administration, les directeurs, les équipes des établissements, les Conseils de Vie Sociale (CVS), le comité de pilotage, le cabinet Mouvens et tous ceux qui nous ont accompagnés. Je tiens à remercier chaleureusement chaque acteur de cette projection de notre Association dans l'avenir.



Pierre LEMAIRE
Président de l'ASRL

Notre Histoire



 Anne-Marie

Fondée le 3 décembre 1959, l'Association d'action sociale et médico-sociale des Hauts-de-France (ASRL) est une Association régie par la loi de 1901 dont le siège social est situé à Lille.

Dès sa création, l'ASRL s'est donnée pour mission de participer à la réponse aux besoins sociaux et médico-sociaux par la création ou la reprise en gestion d'Etablissements Sanitaires, Sociaux et Médico-Sociaux.

L'Association a pour objet social (Art. 4 Statuts) :

La création, la gestion et l'animation d'Etablissements et d'Organismes Sanitaires, Sociaux et Médico-Sociaux privés à but non lucratif, et notamment d'Etablissements et Services concourant à l'insertion sociale et professionnelle par le moyen d'activités commerciales. Leur participation à l'équipement sanitaire et social de la région.

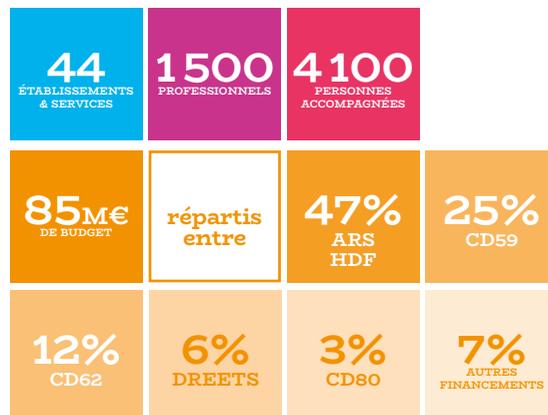
L'ASRL accompagne dans l'accès à leur pleine citoyenneté et dans le respect de leur projet personnel, plus de 4 000 enfants, adolescents et adultes :

- En situation de handicap : troubles du neurodéveloppement (troubles du spectre de l'autisme -TSA, trouble du développement intellectuel -TDI, trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité -TDAH, troubles Dys), déficiences sensorielles, handicap psychique, ...
- En risque ou en situation de fragilité sociale, familiale et/ou personnelle (prévention et protection de l'enfance et de la famille, mandat judiciaire de protection des majeurs). Face à la diversité des publics, notre Association propose une diversité d'accompagnements dans trois départements : le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

Forte de son expérience et de son savoir-faire, l'ASRL est une association reconnue par les partenaires du secteur sanitaire, social et médico-social, par les pouvoirs publics et les autorités de contrôle et de tarification.

Notre développement, qui se veut raisonné, se construit par des réponses porteuses d'innovation pour couvrir des besoins existants ou émergents dans le cadre notamment d'appels à projets ou de fusions-absorptions avec des associations qui trouvent en l'ASRL un partenaire digne de confiance.

Les chiffres clés au 1^{er} janvier 2024



Notre démarche

 Lorette et Ludovic



Humains & Engagés

Nos partis pris méthodologiques



✿ Charlotte, Jérémy, Kévin, Mickael et Thomas

Dans la continuité du précédent projet, l'ASRL a privilégié une démarche participative avec toutes les parties prenantes de l'Association (membres bénévoles, professionnels, personnes accompagnées) afin de construire un projet associatif partagé.

L'Association a fait le choix de :

- **Constituer un comité de pilotage**, référent de la démarche, composé du président, de trois administrateurs, du directeur général, de la directrice de la qualité de l'accompagnement et de directeurs. Cette instance interne, garante de la dynamique globale, a piloté la réflexion, partagé les données recueillies et s'est positionné sur les propositions d'orientations pour les 5 prochaines années.
- **Engager une démarche participative** avec les acteurs de l'Association. Le projet associatif est l'affaire de tous. Les personnes accompagnées et leur famille, les administrateurs bénévoles et les professionnels salariés.
- **Privilégier une approche empirique** en sollicitant les professionnels pour ancrer le nouveau projet dans la réalité, au plus près des problématiques et des besoins et attentes des publics.

Plusieurs étapes de travail ont été menées entre 2022-2023 :

- **L'évaluation et l'actualisation du projet associatif 2017-2021** : la finalité, les valeurs et principes d'actions ont été revus et ajustés. Le précédent projet a été évalué et actualisé au regard des besoins et des évolutions en cours.
- **La prise en compte des travaux déjà initiés** : les réflexions déjà menées en Comité de Direction (CODIR) ont fait émerger des premières thématiques à approfondir. Ces thématiques ont été retenues pour questionner les professionnels sur les enjeux et défis de demain, les évolutions à envisager.
- **La mobilisation des parties prenantes** : la démarche, résolument partagée, a pris en compte les propositions des personnes accompagnées et les contributions des professionnels.
- **La communication sur l'avancement de la démarche** : via des points d'information en Comité Social et Economique Central (CSEC), Comité Social et Economique (CSE) et Conseils de Vie Sociale (CVS).

Un projet associatif 2017-2022 évalué.
(atteinte des objectifs et bilan des actions menées)



Une enquête par questionnaire auprès de l'ensemble des professionnels.
Près de 400 réponses



Deux rencontres avec des représentants des personnes accompagnées (jeunes et adultes) pour questionner les besoins et envies.
30 participants



Une intelligence collective avec des ateliers «ambitions».
Près de 40 participants, 6 groupes de travail



Cinq «Rendez-Vous ASSO» laissant place à l'expression des professionnels.
30 Participants, plus de 500 contributions



L'ASRL, Une association humaniste, engagée et solidaire

✿ Ibrahim et Daniel



Humains & Engagés

Notre finalité

“

« C'est important de pouvoir se retrouver seule. » A., MECS Rose Pelletier

L'ASRL considère

la personne comme

« C'est un endroit stable, agréable à vivre, où on vit bien grâce aux éducateurs (...) On a de la chance d'être accompagnés (...) On apprend à vivre, à être autonomes... faire la cuisine, son ménage (...) car l'hygiène c'est important (...) dans un mois, je suis en studio avec mon copain (...) mais il faut un lieu de parentalité. » L., future maman, MECS Anne Frank

« J'ai été toute ma vie chez mes parents et ils refusaient tout (...) je n'avais pas de projet de vie personnel. Aujourd'hui, je suis en collectif avec de l'aide. Ils acceptent et m'accompagnent sur mon changement d'identité. » Ch., SAVS le Colibri

actrice de sa vie
et l'accompagne

« En 2024, je serai dans mon appartement avec ma cuisine, ma chambre (...) on m'aide et on m'accompagne avec les ateliers (...) on fait aussi des transferts et on part en vacances avec l'argent de poche. » P., FAM de Canteraine

avec bienveillance

dans ses projets,

« On nous accompagne dans nos démarches, comme les rendez-vous à Pôle emploi, pour la santé et les loisirs (...) On fait aussi des sorties à la mer. J'aime bien ça, ça me relaxe (...) Et le vendredi soir, on va en boîte ou dans un bar... je travaille mon autonomie ! Mon objectif, c'est de m'en sortir. »

son parcours

« J'aimerais pouvoir prendre des décisions et être plus libre. » M., ESAT Jemmapes Lamartine

J'ai construit un nouveau projet avec un stage dans les espaces verts. Aujourd'hui je suis fier de moi, de ce que je fais. » G., SAMSAH de la Ternoise

et son accès à une
pleine citoyenneté.

« On est aidés. J'ai appris à prendre le bus, le tram et j'utilise le taxi (...) C'est pas une école, c'est un IME (...) il y a des éducateurs, des enseignants, des psychologues... » J., IME Facilité

”

L'ASRL situe la personne au cœur de sa réflexion et de son action. Tenant compte de sa globalité et de sa singularité, la personne est accompagnée pour construire pas à pas son projet de vie personnalisé, favorisant son épanouissement, son autonomie et son inclusion dans la société.

Nos valeurs

L'ASRL se veut porteuse de valeurs qui posent une vision commune de l'accompagnement et de la prise en compte des besoins et attentes des personnes et de leurs spécificités.



✿ Benjamin et Timéo

L'ASRL défend et promeut trois valeurs fondamentales qu'elle traduit dans ses actions et pratiques professionnelles :

✿ L'ASRL, une Association humaniste

L'ASRL encourage le respect, la dignité et l'intégrité de la personne. Elle l'accompagne dans son parcours de vie en tenant compte de son environnement, de ses potentialités et de ses vulnérabilités.

Les professionnels de l'ASRL agissent avec bienveillance et bienveillance. Ils font preuve d'écoute, d'empathie et de considération afin de concourir à l'épanouissement et à l'inclusion de la personne.

✿ L'ASRL, une Association engagée et agissante

L'ASRL affirme sa responsabilité et son engagement citoyen et sociétal. Association agissante, elle œuvre à l'évolution des représentations de la société sur les différences et propose des actions multiples et adaptées aux besoins et aux attentes des personnes en situation de vulnérabilité.

L'ASRL reconnaît la personne accompagnée comme citoyenne à part entière, disposant de son propre pouvoir d'agir, des mêmes droits que chacun et redevable des mêmes devoirs.

Valorisée et responsabilisée, la personne est accompagnée pour affirmer ses choix, exercer sa citoyenneté et faciliter son inscription dans la vie de la cité.

Responsables et engagés, les professionnels innovent, proposent et agissent pour déployer des réponses justes et efficaces. Ils sont vigilants à l'éthique de leurs actions. Valorisant les qualités humaines, ils œuvrent pour l'épanouissement de la personne et son développement personnel.

✿ L'ASRL, une Association responsable et solidaire

L'ASRL favorise la solidarité et l'esprit d'entraide entre ses professionnels et en direction des personnes vulnérables et de leur famille. Elle inscrit son action dans le respect de l'autre et dans le vivre ensemble.

L'ASRL revendique une gestion non lucrative de qualité qui mobilise des moyens de fonctionnement intégralement mis au service des personnes et des actions, visant à donner aux établissements et services les conditions de fonctionnement nécessaires leur permettant de continuer à soutenir les publics.

Les professionnels de l'ASRL reconnaissent les personnes accompagnées dans leur altérité et valorisent leurs capacités. Solidaires les uns des autres, ils agissent selon leurs disciplines respectives de façon transversale et coordonnée.

Attentifs aux vulnérabilités et à l'environnement des personnes mais convaincus de leur pouvoir d'agir, ils inscrivent leurs actions dans une démarche participative permettant d'améliorer la vie de celles et ceux qu'ils accompagnent au quotidien.

L'ASRL entend inscrire le développement durable au cœur de ses activités et de son fonctionnement afin de répondre aux défis environnementaux, sociaux et sociétaux auxquels la société est toute entière confrontée.

Nos principes d'action

L'ASRL prône des principes fondamentaux qui encadrent son action. Ils sont au cœur de son projet associatif.

✿ Qualité de l'accompagnement et qualité de la vie au travail

L'ASRL développe une culture de la qualité en dédiant des moyens spécifiques favorisant le bien-être des personnes. Elle accorde une place importante à l'évaluation de l'impact des projets, des actions et des pratiques.

Elle est attachée à la qualité de vie au travail de ses professionnels qui garantit elle-même la qualité de l'accompagnement des personnes. Sans professionnels engagés et valorisés dans leurs missions, l'accompagnement des personnes ne peut être à la hauteur des ambitions associatives.

✿ Professionnalisme

L'ASRL est une Association faite d'engagement et de technicité au service de l'accompagnement des personnes et de la prise en compte de leurs besoins et de leurs espoirs.

Elle propose des services de qualité qui s'appuient sur la mobilisation, l'expertise, les compétences et les qualifications de ses équipes en perpétuelle progression.

L'innovation dans les pratiques professionnelles, dans les modalités d'accompagnement et dans les organisations est recherchée de façon continue.

Les équipes pluridisciplinaires travaillent en transversalité (échanges de pratiques, d'outils, ...) à l'interne en favorisant la pair-aidance et à l'externe avec les partenaires. Leur expertise dans l'accompagnement des publics spécifiques (troubles du neurodéveloppement, handicap psychique, troubles sensoriels, protection de l'enfance, altération des facultés mentales pour les adultes vulnérables, ...) permet une large complémentarité dans les interventions.

✿ Proximité

Avec des professionnels au plus près des problématiques de territoire, l'ASRL a la capacité de répondre aux besoins locaux des publics.

Les implantations territoriales de l'ASRL permettent de proposer une offre de services de proximité répondant aux besoins diversifiés de chacun. Elles favorisent une meilleure approche des publics et la participation des responsables légaux, facilitant leur accès à des relations sociales et familiales et leur inclusion dans la société (accès à la santé, l'école, la formation, l'emploi, la culture et le loisir, l'insertion, l'habitat, ...).

L'ASRL s'inscrit dans les dynamiques partenariales locales et s'attache à développer des prestations en complémentarité des autres intervenants sociaux, médico-sociaux ou relevant du droit commun. L'Association déploie de nouveaux services ou dispositifs quand les besoins des publics l'exigent. Elle est ouverte à son écosystème et s'engage comme acteur majeur sur certains territoires.

L'organisation de l'ASRL facilite la proximité des territoires et des personnes.

✿ Ouverture et accompagnement en réseau

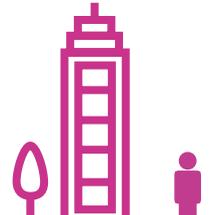
Dans le respect indéfectible de ses fondements associatifs et de sa gestion à but non lucratif, l'ASRL se positionne en faveur des coopérations dans le respect et la cohérence des valeurs qu'elle défend. Les bénévoles et les professionnels concrétisent les partenariats locaux en nouant des relations privilégiées avec les collectivités, institutions, opérateurs privés et acteurs de la société civile pour renforcer les synergies et construire des réponses multiples.

L'Association est ouverte vers l'extérieur et sensibilise son écosystème pour créer du lien social et favoriser l'inclusion. Elle favorise l'accueil et le partage des ressources au sein de ses établissements et services. Les professionnels organisent des rencontres et accompagnent les personnes pour qu'elles participent à la vie de la cité et y exercent leur pleine citoyenneté. L'ASRL explore pour cela de nouvelles formes de partenariats (ex : coportage de projets) et sources de financement.

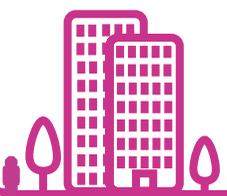
Nos ambitions



En 2028, les personnes accompagnées et les professionnels de l'ASRL sont en faculté d'exprimer leurs choix, de contribuer aux décisions les concernant et d'agir en citoyens éclairés et engagés.



En 2028, l'ASRL est reconnue pour la diversité et le haut niveau de qualité de ses expertises et apporte des réponses adaptées aux besoins et aux attentes de chacun.



En 2028, l'ASRL offre un environnement propice à l'épanouissement des personnes et continue à s'inscrire dans une vision d'avenir.

Nos orientations pour 2024-2028



 Manon



Humains & Engagés 

Orientation 1

Mettre en place les conditions nécessaires pour permettre le libre choix et la faculté de décider et d'agir en tant que citoyen éclairé et engagé.

L'ASRL agit pour assurer le respect des personnes (accompagnées, proches et aidants, professionnels, bénévoles) afin qu'elles exercent leur pouvoir d'agir.

♣ Objectif 1.1

Favoriser l'expression, l'écoute et le respect de la liberté de choix de chacun

L'ASRL prend en compte et respecte la parole des personnes afin de connaître leurs besoins, leurs attentes et leurs envies. Attentive à l'évolution des publics, l'Association questionne en permanence ses ressources (services, moyens et pratiques) et veille à les adapter pour favoriser l'autodétermination, la responsabilité et le libre choix de chacun.

L'ASRL améliore, conçoit et utilise des outils appropriés pour accompagner les publics et les professionnels dans des choix éclairés. Elle prend notamment en compte des critères personnalisés, adaptés à la situation de la personne accompagnée tout au long de son parcours dans le cadre d'un Projet d'accompagnement personnalisé, aussi appelé projet individuel ou projet de l'enfant (PAP).

L'ASRL promeut la capacité d'agir. Elle encourage l'écoute, accompagne à la prise de décision et à la participation à la vie citoyenne et sociale. Les situations apprenantes sont multipliées ; les capacités, compétences et savoir-faire des personnes accompagnées et des professionnels sont valorisés et développés.

♣ Objectif 1.2

Défendre et faciliter l'accès au droit commun et une inclusion réussie

Les établissements et services de l'ASRL proposent des réponses, des informations et des conseils adaptés en matière de prévention, scolarisation, formation, insertion et emploi, d'accès à la santé, à un habitat, à la culture et au sport, ou encore de soutien à la parentalité.

Les professionnels de l'ASRL développent des projets, organisent des manifestations et des

événements avec les partenaires locaux. Les établissements et services s'ouvrent à leur environnement et multiplient les services inclusifs de proximité, en lien avec les partenaires clés des territoires. Ils continuent à tisser des liens et des relations durables avec les professionnels du secteur, les acteurs institutionnels et ceux de la société civile.

Toutes les personnes de l'ASRL (personnes accompagnées, professionnels et bénévoles) sont informées et sensibilisées sur leurs droits et leurs devoirs, accompagnées dans leur savoir être et savoir-faire. Les personnes accompagnées sont associées aux instances internes de concertation et de décision des établissements ainsi que, tant que faire se peut, aux instances de la société civile. Elles participent aux réflexions qui concernent le fonctionnement, le projet et les évolutions des établissements et services.

♣ Objectif 1.3

Adapter et faire évoluer les réponses pour accompagner les personnes dans leur parcours de vie

L'ASRL ouvre le champ des possibles en faisant découvrir les différents parcours et types d'accompagnements qui peuvent être proposés. Des espaces d'information et d'échanges sont créés ; les documents et supports sont disponibles et adaptés pour faire connaître les parcours et accompagnements possibles.

L'ASRL diversifie ses services en mettant en oeuvre des systèmes intermédiaires qui évitent les situations de rupture. L'Association propose des accompagnements, des interventions et des outils qui permettent de répondre aux problématiques plus complexes dans un partenariat étroit et indispensable avec les acteurs environnants.

Les professionnels de l'ASRL informent et soutiennent les familles (proches et aidants). Ils accompagnent dans l'exercice de leur parentalité celles et ceux qui en expriment le besoin.

Orientation 2

Apporter des réponses adaptées aux besoins et aux attentes de chacun en renforçant la visibilité de l'ASRL et de ses champs d'expertise.

L'ASRL agit pour évoluer selon les besoins des personnes accompagnées et des professionnels; elle innove pour reconnaître chacun dans sa singularité.

♣ Objectif 2.1

Favoriser l'enrichissement mutuel et le partage des expertises et des expériences

L'ASRL identifie les ressources et les moyens à capitaliser et à mutualiser. Elle recense les moyens humains et matériels, les outils et actions de formations qui peuvent être partagés entre les structures et professionnels. Ces derniers partagent des idées et des outils et s'organisent pour monter des projets en commun.

L'Association est ouverte aux autres acteurs, propose et partage ses champs d'expertise. Elle met à disposition son offre de services, ses savoir-faire et répond, dans la mesure de ses capacités, aux sollicitations qui lui sont faites.

Les professionnels reconnaissent le rôle majeur des proches et aidants, les informent et les associent dans les réflexions et décisions relatives aux parcours de vie des personnes accompagnées. Les professionnels et les familles partagent leurs compétences et leur posture aidante dans une relation de réciprocité. La dynamique associative participe à créer des liens avec les proches et familles et renforce la guidance parentale.

♣ Objectif 2.2

Accompagner les professionnels pour faire évoluer leurs postures et pratiques

L'ASRL favorise les liens entre ses professionnels, les échanges de pratiques intersectoriels et développe les rencontres apprenantes. Les établissements et services proposent des projets et actions qui favorisent l'interconnaissance et la mobilité des équipes. Les professionnels sont incités à travailler ensemble et à partager leurs expériences, dans et au-delà des murs

et des frontières. Les collaborations sont renforcées via l'organisation de journées portes ouvertes, rencontres inter établissements, groupes de travail thématique, expériences d'immersion « vis ma vie » et mobilité interne. Les professionnels font preuve de curiosité et d'ouverture. Ils sont à l'écoute du monde qui les entoure, découvrent et s'inspirent des initiatives extérieures respectueuses des finalités et des valeurs de l'Association. Les établissements et services mobilisent des ressources et des moyens pour favoriser l'analyse des pratiques et le partage des expériences. Les professionnels sont accompagnés pour faire évoluer leurs postures et agir en cohérence avec l'évolution des besoins des personnes qu'ils accompagnent.

♣ Objectif 2.3

Consolider le positionnement de l'ASRL dans son environnement et élargir la visibilité de l'Association, et celle de ses établissements et services

L'ASRL prend en compte l'évolution des politiques publiques et contribue autant que faire se peut à leur élaboration. Les représentants de l'ASRL sont attentifs et réactifs aux évolutions médicales, sociales, éducatives, pédagogiques, politiques et règlementaires et sont forces de proposition pour continuer à apporter des réponses de qualité, adaptées aux besoins.

L'Association communique en interne et à l'externe sur les structures et les services et leurs domaines d'intervention. L'offre de prestations, les projets en cours, les initiatives, les compétences et expertises sont rendus visibles par des retours d'expérience et des actions de communication.

L'ASRL valorise ses champs d'expertise et son utilité sociale, s'ouvre et coopère avec de nouveaux partenaires respectueux de ses valeurs et de ses engagements, y compris en dehors du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Orientation 3

Offrir un environnement propice à l'épanouissement des personnes et continuer à s'inscrire dans une vision d'avenir.

L'ASRL agit pour le plein épanouissement des personnes sur le long terme.

◆ Objectif 3.1

S'inscrire dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

L'ASRL définit une stratégie de questionnements et d'évaluation de son impact social, sociétal, environnemental et écologique. Elle ajuste ses modes d'intervention (projets, activités, fonctionnement, pratiques), valorise les bonnes pratiques à l'interne et communique plus largement sur les résultats probants des impacts de son action. Elle s'inscrit avec force dans une dynamique de développement durable.

L'Association poursuit la mise en œuvre de dispositifs et outils évaluatifs de la qualité d'accompagnement des personnes. Les établissements et services sont accompagnés pour suivre et évaluer leurs projets, leurs accompagnements et les pratiques de leurs professionnels.

L'Association agit sur la qualité de vie et les conditions de travail et participe au renforcement de l'attractivité des métiers.

◆ Objectif 3.2

Être proactif et innover dans les réponses pour faire exister la singularité de chacun

L'ASRL identifie et capitalise les pratiques innovantes. Elle soutient à l'expérimentation et valorise les initiatives susceptibles d'être partagées.

L'Association prend appui sur l'engagement individuel et/ou collectif. Elle soutient et renforce le développement du bénévolat par des actions ciblées : recrutement de nouveaux bénévoles, cooptation, création d'un parcours de bénévoles, appel aux dons, au mécénat de compétences,... Elle diversifie ses actions pour renforcer sa dynamique associative.

L'ASRL développe les partenariats avec les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle. Elle met en place des partenariats forts à l'échelle territoriale et nationale. Les professionnels instaurent des coopérations avec les entreprises du secteur privé, les structures de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), les acteurs de proximité, institutionnels et de la société civile.

L'ASRL poursuit son virage numérique. Les personnes accompagnées et les professionnels sont initiés et soutenus dans l'utilisation des outils et de l'environnement numérique.

◆ Objectif 3.3

Renforcer et adapter l'organisation du travail au bénéfice des professionnels

L'ASRL reconnaît l'engagement de ses professionnels et prend appui sur leurs champs d'expertise pour assurer des interventions de qualité. Elle affirme et valorise les parcours des professionnels et favorise les mobilités internes.

Les établissements et services mettent en place une organisation du travail et utilisent des outils qui accompagnent les salariés dans leur projet professionnel en leur donnant les moyens d'évoluer dans leurs fonctions. Les professionnels sont reconnus dans leurs rôles et fonctions et ont une marge de manœuvre qui leur permet de prendre des initiatives, de se sentir utiles et épanouis dans leur travail.

Reconnus dans leurs domaines de compétences, les professionnels sont accompagnés dans l'évolution de leurs postures : ils sont soutenus dans leurs initiatives et bénéficient de la plus grande liberté d'action possible. Responsabilisés et rendus plus autonomes dans leurs fonctions et missions, les professionnels renforcent un esprit d'équipe, osent prendre des risques (le droit à l'erreur dans les projets leur est reconnu) et s'épanouissent dans leur travail en faisant preuve de créativité.



Humains & Engagés

ASRL

199/201 rue Colbert
Centre Vauban
Bâtiment Ypres - 1^{er} étage
59000 LILLE

☎ 03 20 14 92 30
@ siege@asrl.asso.fr
🌐 asrl.asso.fr